



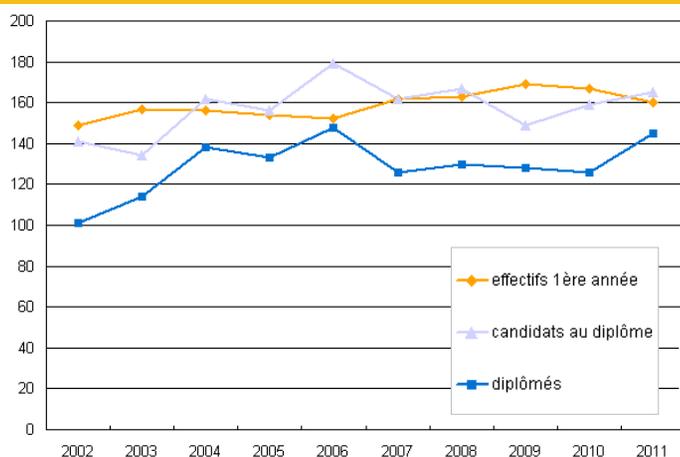
L'INFO STATISTIQUE

Les étudiants en formation d'assistant de service social en Bretagne en 2011

Les quatre centres de formation de Bretagne formant au métier d'assistant de service social accueillent un total de cinq cents étudiants. Si les étudiants sont plus nombreux qu'il y a dix ans, le nombre de candidats à l'entrée en formation diminue. La Bretagne enregistre un taux de réussite au diplôme en parcours de formation de 88% contre 78% au niveau national. Les femmes sont très largement majoritaires et un étudiant sur deux à moins de vingt-deux ans. Le profil des étudiants a par ailleurs évolué, le niveau d'étude s'est élevé, les enfants d'employés sont plus nombreux. Enfin, 80% des étudiants de 1^{ère} année sont originaires de Bretagne.

En 2011, près de cinq cents étudiants suivent la formation d'assistant de service social en Bretagne soit 22% de plus qu'en 2002. Cette hausse des effectifs tient principalement au fait que les étudiants sortent de moins en moins en cours de formation. Les étudiants de 1^{ère} année enregistre une progression de 7% ce qui correspond à l'augmentation du nombre de places offertes à l'entrée en formation depuis 2002.

Evolution des effectifs d'étudiants de 1^{ère} année, des candidats et des diplômés



Source DRJSCS Bretagne .Enquête écoles sociales 2011

Moins de candidats à l'entrée en formation alors que les diplômés bénéficient d'un bon taux d'emploi

S'il y a davantage d'étudiants, le nombre de candidats à l'entrée en formation est en baisse. Les centres de Bretagne enregistrent ainsi une diminution du nombre

candidats de 36% par rapport à l'année 2002. Cette tendance se retrouve également au niveau national avec une baisse du nombre de candidats à la sélection de 23%.

Dans le cadre de l'évaluation de la réforme des diplômes sociaux, le ministère des Affaires Sociales et de la Santé avait lancé une étude sur la réforme du diplôme d'Etat d'assistant de service social qui est intervenue en 2004. Le rapport émet plusieurs hypothèses pouvant expliquer cette baisse d'attractivité. Entre autres causes, sont soulignées la complexité accrue du métier, des exigences de formation plus élevées pour ce diplôme ainsi que son maintien au niveau III de la classification des formations.

Pour autant, le métier d'assistant de service social continue d'offrir des débouchés sur le marché du travail. L'étude Iroise portant sur l'insertion à trois ans des diplômés bretons menée par le GREF de Bretagne montre que parmi les diplômés du DEASS en 2008, 80% ont trouvé un travail dans le mois suivant la sortie de formation et 90% étaient employés dans les trois ans dont la quasi-totalité à temps plein.

Une formation toujours très féminisée

La formation d'assistant de service social est encore plus féminisée que l'ensemble des formations sociales puisque les femmes représentent plus de neuf étudiants sur dix contre huit sur dix pour l'ensemble des formations sociales. Ce taux de féminisation reste stable depuis dix ans et se retrouve également au plan national.

Parmi les étudiants au DEASS de 1^{ère} année, la moitié est âgée de vingt-deux ans ou plus, proportion comparable aux étudiants suivant une formation de niveau III, niveau de formation accessible après l'obtention du baccalauréat ou de son équivalent. Sur l'ensemble des étudiants de première année suivant une formation sociale, un sur deux est âgé de vingt-huit ans ou plus.

Un niveau d'études plus élevé

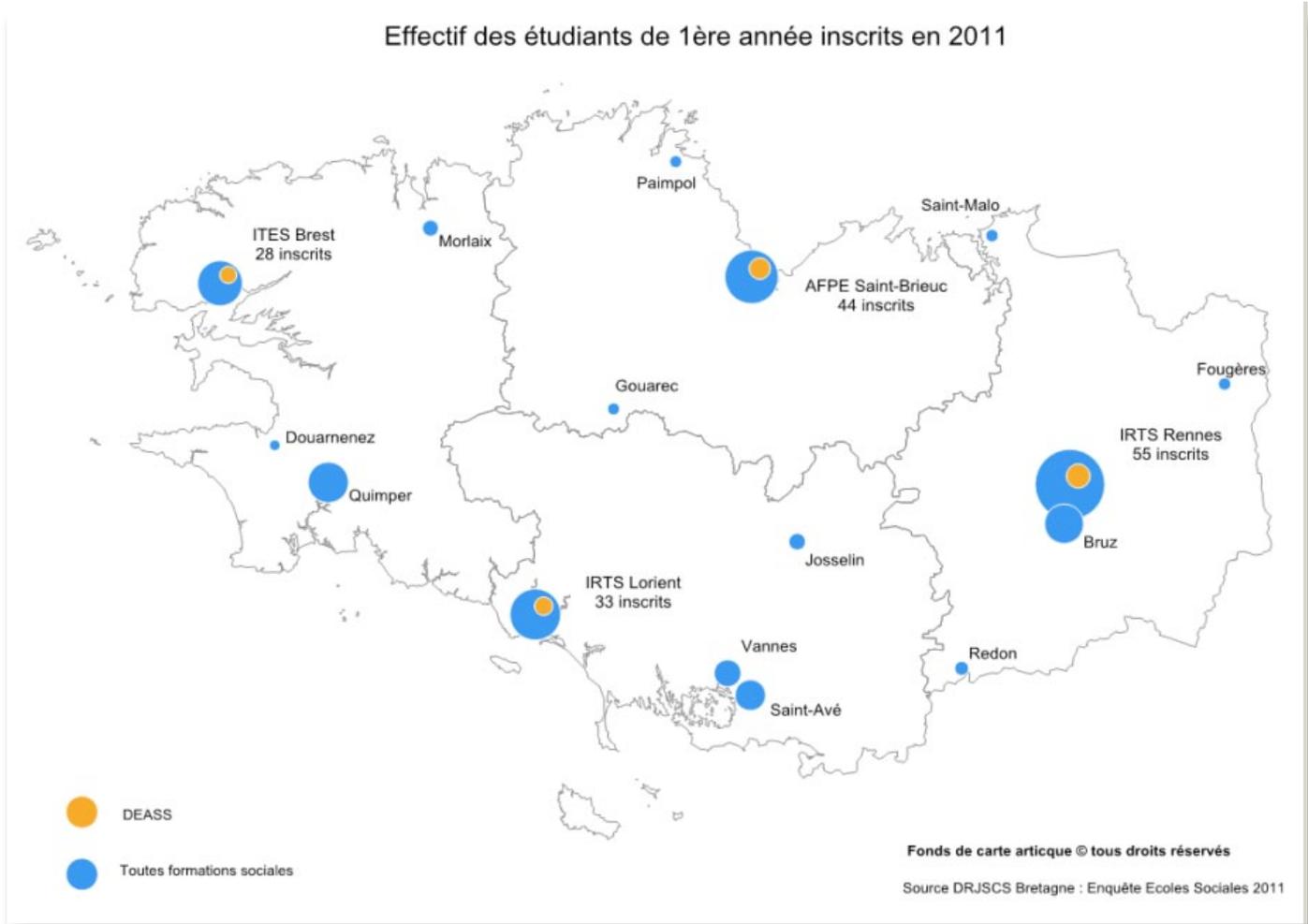
En dix ans, le niveau initial de formation des étudiants s'est élevé, les titulaires d'un diplôme d'études supérieures sont passés de 29 à 38% des inscrits de 1^{ère} année. Les détenteurs du seul baccalauréat restent majoritaires mais ne représentent plus que 58% des inscrits en 1^{ère}

année contre 70 % en 2002.

Si le niveau d'étude a augmenté, il reste cependant inférieur à celui de l'ensemble des étudiants en formation de niveau III, dont 46% ont un diplôme d'études supérieures.

Jusqu'en 2007, les étudiants titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur n'étaient pas interrogés sur leur série de baccalauréat. En 2011, les trois quarts des inscrits de 1^{ère} année ont un baccalauréat général, de série L ou ES pour les deux tiers d'entre eux.

L'offre de formation au DEASS en Bretagne

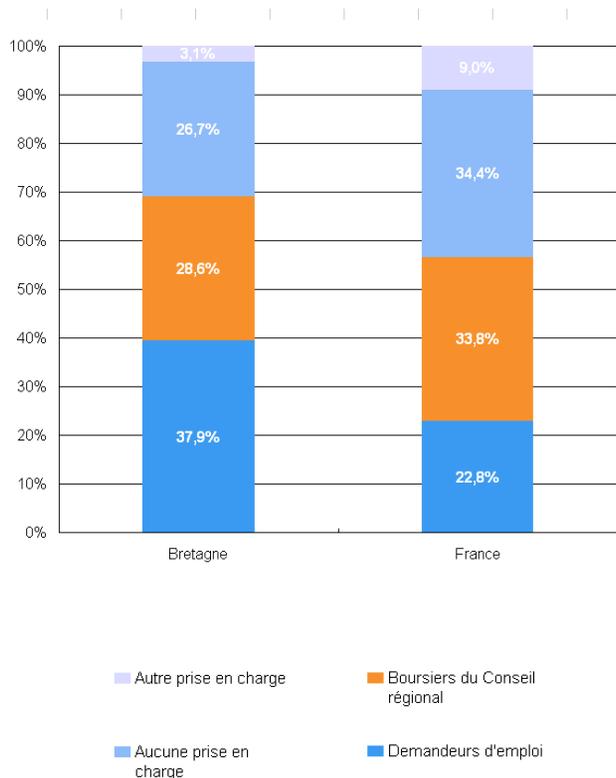


	Capacités		Part de la population âgée de 20 à 24 ans en Bretagne	Origine géographique* des étudiants bretons
	en places	en %		
Côtes-d'Armor	45	27.6 %	14.9 %	21.2 %
Finistère	28	17.2 %	26.7 %	37.0 %
Ille-et-Vilaine	54	33.1 %	39.2 %	25.4 %
Morbihan	36	22.1 %	19.2 %	16.4 %
Ensemble	163	100.0 %	100 %	100 %

* Département d'habitation à la fin des études secondaires

Source DRJSCS Bretagne .Enquête écoles sociales 2011

Répartition des étudiants de 1ère année selon la prise en charge financière



Source DRJSCS Bretagne .Enquête écoles sociales 2011

Une formation de proximité avec une forte mobilité intra régionale

Parmi les étudiants de 1ère année formés en Bretagne, 81% résidaient dans la région à la fin de leurs études secondaires contre 73% en 2006.

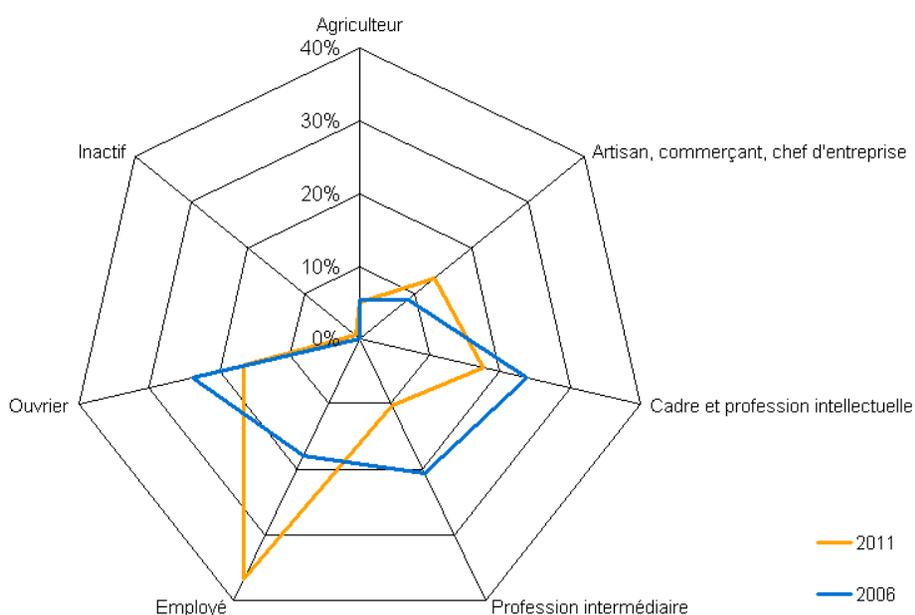
Un étudiant sur dix provient d'une des deux régions limitrophes, Basse-Normandie et Pays-de-la-Loire. Les Ligériens représentent la moitié des étudiants domiciliés hors Bretagne à l'issue de leurs études secondaires. Quant aux étudiants au DEASS domiciliés en Bretagne à la fin du secondaire, 23% sont formés dans une autre région. Parmi ces derniers, 34% sont formés en région parisienne et 29% dans les Pays-de-la-Loire.

Les modalités d'entrée en formation expliquent en grande partie cette mobilité. Un étudiant peut ainsi se présenter aux épreuves d'admissibilité dans un centre mais une fois celle-ci acquise, il peut présenter les oraux d'admission dans d'autres centres y compris hors région. L'affectation finale dépend ainsi de son souhait mais surtout du lieu de réussite aux épreuves d'admission.

On constate une forte mobilité chez les étudiants déclarant demeurer en Ille-et-Vilaine à la sortie du secondaire. Ainsi, 62% d'entre eux sont formés dans un autre département dont plus des deux tiers ont quitté la région.

Répartition des étudiants de 1ère année selon la catégorie socio-professionnelle du représentant légal *

*le père si renseigné, sinon la mère



Source DRJSCS Bretagne .Enquête écoles sociales 2011

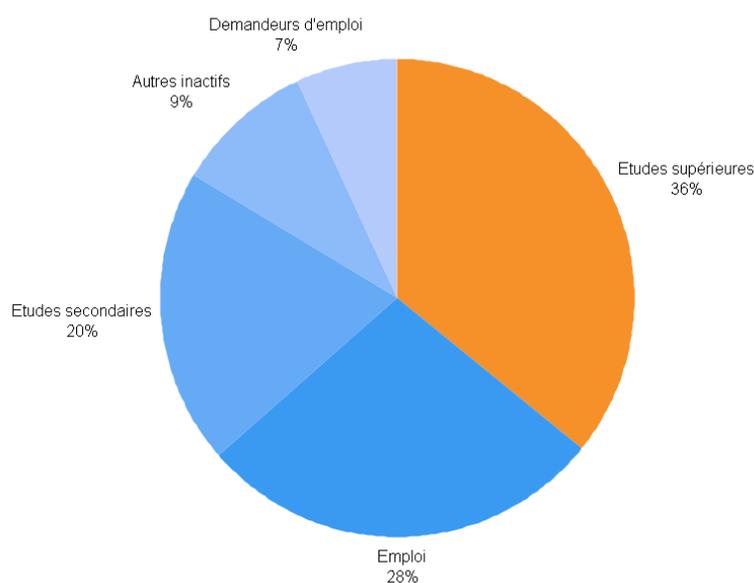
Les Finistériens affichent également une forte mobilité avec 57% d'étudiants formés hors Finistère mais cette mobilité reste toutefois largement régionale puisque 80% des étudiants originaires du Finistère sont formés en Bretagne.

Plus de la moitié des étudiants au DEASS domiciliés dans le Morbihan à la fin de leurs études secondaires sont formés dans leur département d'origine. Parmi ceux

ayant quitté la Morbihan, les deux tiers se forment dans un autre département breton.

Enfin, les étudiants domiciliés dans les Côtes-d'Armor à la sortie du lycée affichent le moins de mobilité. En effet, les trois quarts d'entre eux restent se former dans le département, 20% se forment dans un autre département breton et moins de 5% quittent la région.

Répartition des étudiants de 1ère année selon la situation avant l'entrée en formation



Source DRJSCS Bretagne .Enquête écoles sociales 2011

Les diplômés

Parcours de formation uniquement	2002	2006	2011	
			Bretagne	France
Nb de candidats au diplôme	141	179	165	3009
Nb de reçus au diplôme	101	148	145	2363
Taux de réussite	71.6%	82.7%	87.9%	78.5%

Source DRJSCS Bretagne .Enquête écoles sociales 2011

Le DEASS est également accessible par la voie de la VAE. Depuis la mise en place de ce dispositif en 2007, la Bretagne compte une cinquantaine de candidats pour une douzaine de diplômés.

Le métier d'assistant de service social

Le diplôme d'Etat d'assistant de service sociale est un diplôme de niveau III (équivalent à un DUT ou à un BTS). La formation se déroule sur trois ans et comprend 1.850 heures de formation théorique et 1.680 heures de stage pratique. Elle est accessible aux titulaires d'un baccalauréat ou son équivalent.

L'assistant de service social intervient auprès des personnes confrontées à des difficultés familiales, professionnelles, financières, scolaires ou médicales. Il leur apporte une aide et un soutien, aussi bien psychologique, social que matériel, pour les inciter à trouver ou à retrouver une autonomie et faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ses domaines et secteurs d'intervention sont très diversifiés (collectivités locales, établissements publics, associations...).

L'enquête annuelle auprès des centres de formation aux professions sociales

Cette enquête est réalisée par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère des affaires sociales et de la santé. Elle est gérée au niveau local par les services statistiques des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Elle permet de dénombrer et d'identifier les établissements de formation, de recenser les étudiants par année d'étude ainsi que les diplômés. Depuis 2005, des informations individuelles sont également recueillies auprès des étudiants : leur âge, sexe, mode de prise en charge financière, niveau d'étude et situation avant l'entrée en formation, profession des parents ainsi que leur département de résidence préalable à l'entrée en formation.

En 2011, elle couvre quatorze formations préparant aux diplômes du travail social visé au titre V du Code de l'action sociale et des familles (article D451-11 à D451-104).

Cinq formations de niveau IV ou V accessibles sans conditions de niveau d'étude : auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, assistant familial, technicien de l'intervention sociale et familiale, moniteur-éducateur ;
Quatre formations de niveau III accessibles après le baccalauréat : éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, éducateur technique spécialisé, assistant de service social ;

Cinq formations de niveau I ou II accessibles après un diplôme de niveau III au moins : conseiller en économie sociale et familiale, médiateur familial, ingénieur social, certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES).

► En savoir plus

« Les formations aux professions sociales en Bretagne » - L'Info Statistique Dossier n°20, septembre 2012, DRJSCS Bretagne

« La formation aux professions sociales en 2011 » - Document de travail, Série statistiques n°175, janvier 2013, DREES

« Les trois premières années de carrière des diplômés de formations sociales en 2007 » - Etudes et résultats n°818, octobre 2012, DREES

« Sans réflexion sur le positionnement du DEASS, sa désaffectation va progresser » - ASH Actualités, n°2780 du 26 octobre 2012

« Etude Iroise - Insertion à 3 ans des diplômés de 2008 - Les formations sociales » - Juin 2012, GREF Bretagne